

# fenêtres s/ cours

1<sup>er</sup> septembre 2020  
Numéro 468

**interview**  
**Marc Babet**  
Les effets  
du confinement

Le journal du SNUipp-FSU

## **Une rentrée contrariée**

# Quand on forme les citoyens de demain, on a besoin d'être épaulé.



Choisir MAIF, c'est choisir une offre conçue spécialement pour les jeunes enseignants. Pour faire face aux dépenses importantes, MAIF propose l'Offre Jeune Enseignant: une réduction de 10% sur la cotisation auto et un remboursement de 50€ ou 100€ en regroupant l'assurance professionnelle avec l'assurance auto et/ou habitation.  
**Pour plus d'informations: maif-oje.fr**



assureur militant

## #ChaqueActeCompte

Offre valable jusqu'au 30 juin 2021, non cumulable avec les autres offres en cours, réservée aux nouveaux sociétaires MAIF enseignants de moins de 30 ans ou, quel que soit leur âge, aux professeurs stagiaires et titulaires 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années. La réduction de 10% est déduite directement de votre cotisation auto Vam hors option au prorata 2020 et toute l'année 2021. Les avantages tarifaires de 50€ ou 100€ sont attribués sous forme de chèque de remboursement adressé après la souscription, en simultané ou en différé, au plus tard le 30 juin 2021, de l'assurance des risques professionnels Offre Métiers de l'Éducation associée à l'assurance habitation ou à l'assurance auto (50€ remboursés), ou aux deux (100€ remboursés). Ils sont valables une seule fois. MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. Entreprise régie par le Code des assurances. L'Offre Métiers de l'Éducation est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat entre MAIF et L'ASL. L'ASL - Fédération des Autonomes de Solidarité de l'enseignement public et laïque dite «L'Autonome de Solidarité Laïque» - 7 rue Portalis - 75008 Paris. Association régie par la loi de 1901.

### 5 **L'enfant**

Les enfants conjuguent le pouvoir au masculin

### 6 **actu**

Une rentrée pas comme les autres  
8/ Direction d'école: premières annonces  
9/ Interview Didier Lepelletier co-président du groupe de travail Covid-19 du Haut conseil de la santé publique

### 10 **grand angle**

Ce qui vous attend à la rentrée



30 **Lire/sortir!**  
Souriez, vous êtes rentrés!



### 12 **dossier**

L'EPS, une discipline à part entière  
Discipline scolaire à part entière, l'EPS ne se résume pas à des pratiques sportives. C'est aussi une porte d'entrée vers d'autres apprentissages.

### 21 **métier & pratiques**

22 Mobilité: mythe ou réalité? / 24 Rentrée solidaire en Haïti / Vacances apprenantes / Déconstruire le racisme / 26 Nature et découvertes en ville

### 32 **société**

Réchauffement: un climat incertain

### 34 **interview**

Marc Bablet  
«La machine ne doit pas réduire la relation humaine»

**FENÊTRES SUR COURS** Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél.: 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:** Régis Metzger **RÉDACTION:** Lilia Ben Hamouda, Laurent Bernardi, Mathilde Blanchard, Guislaine David, Laalaja Mahamdi, Arnaud Malaisé, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Quémard, Nelly Rizzo, Virginie Solunto **CONCEPTION-RÉALISATION:** NAJA Presse / direction éditoriale: Julie Matas, graphique: Susanna Shannon **IMPRESSION:** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ:** Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél.: 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO:** 1 euro **ABONNEMENT:** 23 euros ISSN 1241 0497 / CPPAP 0425 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale



## sommaire 3

### éditorial Besoin de réponses hors-normes

Garantir l'accueil de tous les élèves à l'école dans de bonnes conditions sans contribuer à l'augmentation de la circulation du virus dans la population était le défi de la rentrée. Un défi non relevé par le ministre entre son obstination dans un protocole ne correspondant plus à la situation sanitaire et son incompréhension du besoin de temps des équipes enseignantes pour appréhender et décliner finement toutes les facettes de cette rentrée hors normes, comme des



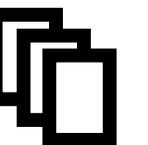
**CHANGER L'ÉCOLE POUR RÉPONDRE À LA CRISE ET SES MISES EN LUMIÈRE CRUE DES DÉFAILLANCES DE NOTRE SOCIÉTÉ**

mois à venir, en fonction de l'intensité de l'épidémie et en tirant les bilans de l'an dernier. Ce ne sont pas les quelques centaines de postes en plus qui répondent au sous-investissement massif de l'école primaire ni à l'enjeu de prendre soin des élèves, notamment ceux des familles populaires touchés de plein fouet par les inégalités et leur aggravation depuis mars dernier, tandis que les derniers postes de plus de maîtres sont supprimés et les Rased toujours autant exsangues. Pas plus que la volonté de maintenir coûte que coûte des évaluations inutiles pour l'école et nocives pour les élèves.

Et pourtant la crise actuelle et ses mises en lumière crue des défaillances de notre société s'ajoutent à toutes les bonnes raisons déjà existantes pour changer l'école et bâtir d'autres perspectives sociales et écologistes. De façon péle-mêle, la pétition exigeant l'annulation des évaluations, la journée de mobilisation interprofessionnelle du 17 septembre, les initiatives unitaires liant emploi et climat de fin septembre... y contribueront.

**ARNAUD MALAISÉ**

Joint à ce numéro, un 20 pages carrières, un encart publicitaire Adl Partner et un supplément retraités



ÊTRE  
RECONNU-ES  
COMME  
LES PROS  
DE L'ÉCOLE.

C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?



**SNUipp**  
**FSU**

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

## Les enfants conjuguent le pouvoir au masculin

Les stéréotypes s'inscrivent dès la petite enfance selon les résultats d'une nouvelle étude menée par des scientifiques des universités de Lyon, Oslo, Lausanne et Neuchâtel. En France, en Norvège ou encore au Liban, les enfants associent la notion de pouvoir à la figure masculine et ce dès l'âge de quatre ans. C'est ce que révèle cette étude publiée le 7 janvier 2020 dans la revue « Sex

roles ». Plus de 900 enfants ont été soumis à différentes expériences afin de savoir s'ils attribuaient plus de pouvoir aux figures masculines qu'aux figures féminines. Les résultats de l'étude montrent, qu'en matière d'inégalité homme-femme, les stéréotypes sont inscrits dès la petite enfance. En effet, une première expérience indique, qu'à partir de 4 ans, les filles comme les garçons

considèrent majoritairement qu'un personnage non genré sur une image, qui adopte une posture dominante vis-à-vis d'un autre personnage ayant une attitude de subordination, est un garçon. Il est à noter que cette association entre « pouvoir et masculinité » n'est pas encore significativement effective à 3 ans.

**« LES STÉRÉOTYPES S'INSCRIVENT DÈS LA PETITE ENFANCE »**

Une autre expérimentation de l'étude consistait à demander à des enfants âgés de 4 et 5 ans, tous scolarisés en France, de s'identifier à l'un ou à l'autre des personnages présents. L'étude conclut que lorsque les personnages sont de genres différents, les garçons s'identifient plus souvent au personnage dominant tandis que les filles s'identifient autant à l'un qu'à l'autre.

**DES APPRÉCIATIONS DIVERGENTES SELON LE SEXE**

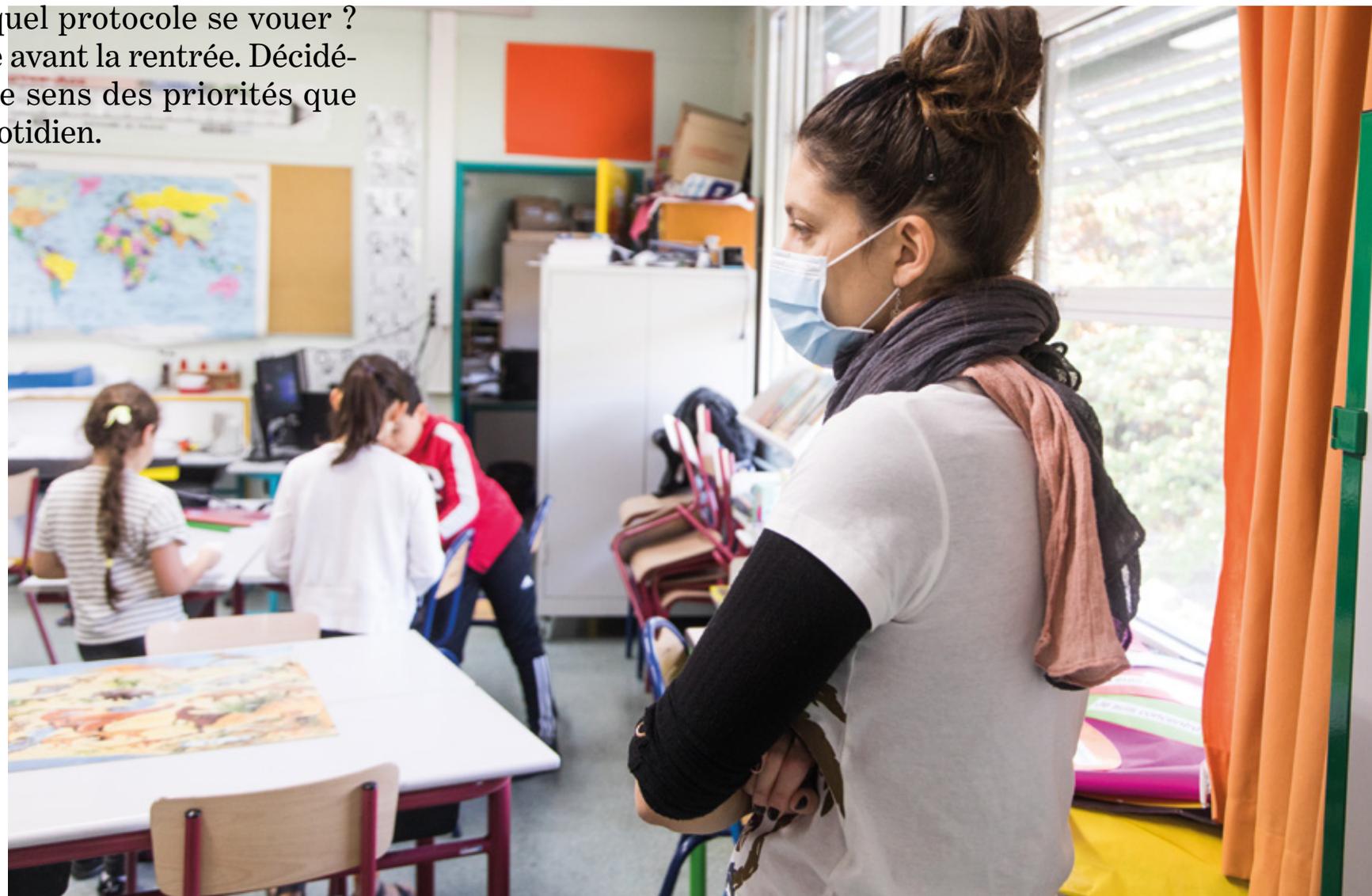
Une troisième expérience, avec des enfants libanais et français âgés de 4 et 5 ans, confirme les résultats des deux précédentes. Les enfants ont assisté à un spectacle de marionnettes avec des figurines très genrées mais des voix identiques. Dès lors que les marionnettes disparaissent du champ de vision, les garçons ont tendance à dire que ce sont les marionnettes garçons qui décident alors que les filles n'attribuent pas plus la posture de pouvoir à l'une ou l'autre des marionnettes. Un ensemble de résultats qui étonne les chercheurs. En effet, l'étude menée en Norvège, un pays considéré comme plus égalitaire sur la question des inégalités homme-femme que le Liban, aboutit aux mêmes conclusions. Les stéréotypes ont donc la vie dure. Le chantier pour lutter contre la hiérarchie des genres est loin d'être abouti et doit se poursuivre à l'école comme dans la société.

NELLY RIZZO



Les équipes savent-elles enfin à quel protocole se vouer ? Rien n'était moins sûr une semaine avant la rentrée. Décidément, le ministre n'a pas le même sens des priorités que celles et ceux qui font l'école au quotidien.

# Une rentrée pas comme les autres



© Millerand/NAJA

Rarement une rentrée scolaire ne se sera faite avec autant d'incertitudes pour les enseignantes et les enseignants, et les familles. Le ministre ayant eu beau affirmer sur les plateaux télé que tout était prêt, il lui a fallu devancer sa conférence de presse sous la pression notamment du SNUipp-FSU afin de répondre aux inquiétudes légitimes. Du côté des collectivités territoriales, le casse-tête s'est de nouveau reproduit, puisqu'une semaine avant la rentrée, elles ne savaient pas encore quelles consignes donner à leurs agents pour l'organisation des locaux et des temps périscolaires. Comme si le printemps et la période de fin d'année scolaire sous Covid n'avaient pas eu lieu. Et pourtant, les personnels des écoles ont su montrer leur capacité d'adapta-

tion dans une situation inédite alors qu'ils étaient insuffisamment accompagnés, notamment matériellement, par leur institution. L'enquête du SNUipp-FSU conduite avec l'institut Harris confirmée par celle de la DEPP parue en juillet, démontre que de nombreuses enseignantes et enseignants ont eu du mal à exercer leur métier, avec des consignes du ministère qui n'ont pas été claires, arrivées tardivement, souvent contradictoires les amenant à porter seuls l'école à bout de bras. Dans le même temps, les inégalités sociales et scolaires de notre pays ont été mises en lumière que ce soit par les conditions de logement des familles, leurs équipements matériels ou encore par la possibilité d'accompagner ou non la scolarité des enfants.

## LE SENS DES PRIORITÉS

La priorité de cette rentrée est donc bien d'accueillir tous les élèves avec des conditions sanitaires qui permettent la sécurité des personnels et des élèves. Toutes et tous doivent pouvoir assurer leurs missions dans la confiance et la sérénité. Pour l'heure, le ministre répond en maintenant des évaluations standardisées largement décriées (lire ci-contre) et montrant la défiance envers les équipes pour choisir les outils d'évaluation adaptés à leurs élèves ou encore par des guides pédagogiques souhaitant encadrer la pédagogie menée dans les classes. L'école de notre pays continue de souffrir d'un sous-investissement chronique en regard des pays comparables au sein de l'OCDE. C'est de plus de personnels spécialisés comme les RASED, de pos-

sibilité de constituer des petits groupes d'élèves, de réduction des effectifs dans toutes les classes, d'une véritable formation continue ou encore d'un équipement informatique fonctionnel pour les personnels dont l'école a besoin. La question de la rémunération reste également toujours à l'état de promesse sans mesures concrètes. Pour réduire les inégalités, il est aussi urgent de prendre le temps des bilans, de consulter et de construire ensemble avec tous les acteurs et actrices de l'école, de dégager les moyens nécessaires... Sans cela c'est la perte de sens du métier mais aussi des élèves qui seront laissés sur le bord du chemin. L'école a souffert, il est urgent d'en prendre soin. L'école de demain ne peut être celle d'hier. LAURENT BERNARDI

## ÉVALUER ENVERS ET CONTRE TOUT

Jugées peu pertinentes par les PE dès leur première parution, et de l'aveu même d'un rapport de l'inspection générale, les évolutions CP et CE1 s'imposeront encore dès cette rentrée sans prendre en compte les conditions d'apprentissage particulières de la fin de l'année scolaire précédente. Pour le SNUipp-FSU, elles risquent ainsi d'évaluer davantage la capacité des familles à accompagner leurs enfants à la maison et à donner un portrait en creux des élèves alors que cette reprise nécessiterait de l'encouragement et de la reconstruction collective du rapport aux savoirs. Dans un document en ligne, le syndicat en donne une analyse critique. Il met à disposition des personnels et des parents une pétition nationale afin de ne pas se laisser imposer ces batteries de tests qui nient les réalités des écoles et la professionnalité des équipes. Lire plus sur [SNUIPP.FR/ACTUALITES/L'ÉCOLE ET LA CLASSE](https://www.snuipp.fr/actualites/l'ecole-et-la-classe)

## TOUR DE PASSE-PASSE SUR LES POSTES

La création des 1 248 postes en plus des 440 initialement annoncés pour cette rentrée, dans le premier degré aurait dû déboucher sur le recrutement de 2 496 stagiaires ceux-ci exerçant à mi-temps dans les classes. Mais ce sont seulement 625 places supplémentaires qui ont été prévues ainsi que 700 au concours supplémentaire des académies de Créteil et Versailles. Cela conduira à recruter près de 1 000 contractuels, malgré la promesse du ministère de ne pas recourir à des personnels non formés. Le SNUipp-FSU demande, a minima, l'ouverture des listes complémentaires pour couvrir les besoins.

## Direction d'école : premières annonces

Le ministère a annoncé en juillet « des mesures en faveur des directeurs d'école ». Le SNUipp-FSU n'y est pas pour rien. Mais cela reste encore insuffisant face aux besoins sur le terrain. Une visibilité sur le calendrier des enquêtes et une autonomie dans la mise en œuvre de 90h sur les 108h sont annoncées. Le syndicat demande que les groupes départementaux de directeurs qui seront

réunis pour échanger entre pairs se tiennent sur le temps de travail. Pour l'aide administrative, le ministère fera appel à des jeunes du service civique et annonce « un plan de recrutement par la voie de l'apprentissage. Il permettrait aux directeurs d'école qui pourront y avoir recours de disposer d'une aide administrative ». Des décharges « ponctuelles » complémentaires sont

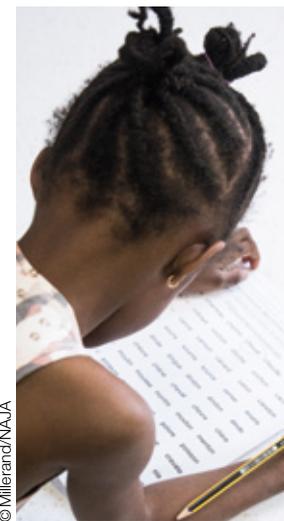
laissées à l'appréciation des DASEN. Quant à l'avancement et la rémunération des directeurs le ministère « est dans l'attente de travaux approfondis » (sic). Le SNUipp-FSU continue à demander la création d'emplois statutaires et pérennes d'aides à la direction, l'augmentation réelle du temps de décharge, une formation de qualité et la simplification des tâches administratives. Reste encore à obtenir une revalorisation salariale.

## Le confinement a accentué les inégalités

« Les fermetures d'école et les dispositifs de scolarité à distance mis en place pourraient creuser les inégalités scolaires, car ils obèrent davantage les chances de réussite à long terme des élèves issus de milieux défavorisés ». C'est l'une des conclusions du rapport du Trésor public publié en août sur les inégalités de conditions de vie lors du confinement. Les conditions de logement, l'accès à internet, le sous-équipement

informatique ou encore des capacités d'accompagnement très disparates selon les familles sont source d'une dégradation des conditions d'apprentissage pour les plus modestes. En mai dernier, 90% des PE estimaient « que le travail à distance avait mis en lumière les inégalités entre les élèves\* ». Une impression confirmée par ce rapport.

\*Sondage Harris réalisé par le SNUipp-FSU auprès de 7 390 enseignant-es



© Millerand/NAJA

## Allocation de rentrée : 100€ de plus

L'allocation de rentrée 2020 a été majorée de 100€ par enfant pour les 3 millions de familles les plus modestes. Elle sera bienvenue pour doter les enfants de vêtements et fournitures scolaires car

selon une étude de la Confédération syndicale des familles, les dépenses de rentrée sont en augmentation en moyenne de 6% pour les familles, sans compter le coût des masques.

## Focus

### PAS DE DÉGEL À L'HORIZON

Les fonctionnaires furent les héros du printemps... Ils sont les oubliés de l'été. Lors du rendez-vous salarial qui s'est tenu vendredi 24 juillet, la ministre de la Transformation et de la fonction publique a refusé tout dégel de la valeur du point d'indice et n'a présenté aucun plan d'ensemble de revalorisation, se contentant de lister quelques mesures, en particulier pour les personnels hospitaliers dans le cadre du « Ségur ». Elle s'est bornée à énoncer quelques intentions générales, en particulier en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, sans pour autant ni les chiffrer, ni les concrétiser. En dix ans, à part les 0,6% de 2016 et de 2017, le gel aura donc été constant. La FSU avait revendiqué des mesures générales pour l'ensemble des personnels, titulaires ou contractuels, telles que la revalorisation du point d'indice et des grilles de salaires, l'amélioration des déroulements de carrière et l'abrogation de la journée de carence. Un nécessaire investissement dans l'avenir, en période de difficultés économiques alors que l'Insee vient d'annoncer une baisse de 1,2% du salaire net moyen dans la fonction publique d'État en 2018.

## Prime d'équipement : enfin

Promise devant les médias par le ministre pour tous les personnels enseignants, elle répond à une demande historique du SNUipp-FSU. Reste à la concrétiser dans une

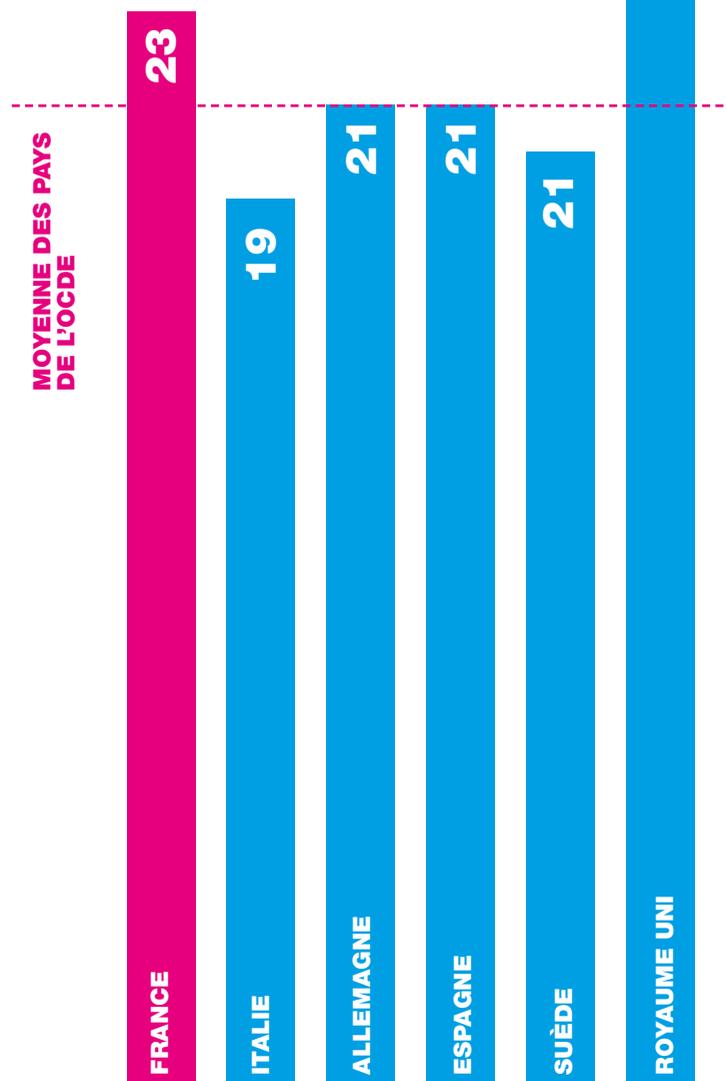
enveloppe budgétaire qui a été réduite de 500 à 400 millions et qui doit aussi intégrer la revalorisation des débuts de carrière. Un autre effort budgétaire est indispensable.

## La France à la traîne...

La moyenne des élèves par classe, 23 en France, reste loin de celle des pays de l'OCDE qui était de 21 en 2017. Ce chiffre masque des disparités importantes notamment entre la maternelle et l'élémentaire. La baisse des effectifs reste toujours un objectif alors que la baisse démographique aurait pu permettre de l'accélérer.

### COMPARAISON DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE EN 2017

Source : bilan DGESCO



## 3 questions

### DIDIER LEPELLETIER

Co-président du groupe de travail COVID-19 du Haut Conseil de la santé publique (HCSP).

### 1. LA RENTRÉE SCOLAIRE, UNE PÉRIODE RISQUÉE ?

La circulation du virus est en augmentation après un relâchement estival. Or la rentrée, et particulièrement celle de l'école, constitue un regroupement important d'enfants et d'adultes. Septembre sera un moment charnière en raison de ces regroupements et d'une augmentation de l'occupation des lieux intérieurs au détriment des extérieurs. L'évolution épidémiologique inquiétante nous oblige à réduire au maximum les risques.

### 2. QUELS PRINCIPES DE PRÉVENTION ?

Le HCSP émet des recommandations en lien avec l'évolution du virus. Le principe fort de la reprise de mai reposait sur une distanciation physique individuelle. En juin s'est substitué le non brassage des groupes. Avec un recul de la propagation, le protocole s'était allégé. Aujourd'hui, nous n'avons pas assez de certitudes sur la non contagiosité des enfants pour négliger les mesures de prévention à l'école. Elles sont connues et doivent être associées. Il s'agit de les appliquer en

adaptant au mieux à chaque école et cycle scolaire. Les enseignants sont les plus à même de les aménager localement.

### 3. COMMENT MINIMISER LES RISQUES ?

Le port du masque ne concerne pas les enfants de moins de 11 ans, cette limite d'âge semble pertinente et correspond à la plupart des recommandations internationales. De même, il est compliqué pour les écoles, contrairement à l'université, de faire appel aux cours en ligne à distance. Il faut donc insister sur les autres mesures permettant de réduire la transmission du virus. Il faut maintenir une distance entre les groupes d'enfants ; cela permet d'éviter des regroupements larges et de pouvoir isoler simplement un groupe d'un cas avéré. On peut partager le matériel au sein d'un groupe et éviter tout le monde en récréation en même temps. Les adultes doivent garder leur masque dès que la distance physique est restreinte avec les enfants ou lorsqu'ils sont regroupés entre eux, en particulier dans les salles des maîtres où il peut y avoir un relâchement. Penser à ventiler régulièrement les locaux, renforcer le nettoyage des surfaces et des objets, maintenir une hygiène des mains rigoureuse et être particulièrement vigilant dans la gestion des flux. Trouver l'équilibre d'une équation difficile entre la sécurité sanitaire et la reprise de tous les enfants. PROPOS RECUEILLIS PAS M.B.

# Ce qui vous attend à la rentrée :

## Du côté de l'école

### Évaluations de rentrée, encore et encore

Les évaluations nationales standardisées de début CP et CE1 s'imposent à nouveau, sans tenir compte de l'exceptionnalité de cette rentrée. Elles sont complétées par des outils de positionnement facultatifs pour les autres niveaux. (voir page 6-7)

### FORMATION CONSTELLAIRE

Des formations de cinq jours, ciblées en maths et français, devraient venir compléter les animations pédagogiques. Organisées par groupes d'enseignant-es (ou constellations), elles devraient permettre un complément de formation tous les 6 ans à chacun-e. Mais elles s'appuient une fois encore sur une vision étriquée des fondamentaux en prenant pour seule référence les guides ministériels. Les modalités de mise en œuvre et les capacités réelles des conseillers et conseillères pédagogiques à tout assurer freinent également un véritable élan de formation professionnelle.

### AVERSE DE GUIDES

La production de guides d'accompagnement se poursuit. La parution

pour cette rentrée d'un guide sur l'enseignement des mathématiques au CP vient s'ajouter aux nombreux guides déjà publiés. Ces documents ne peuvent remplacer une solide formation continue réflexive.

### Des PE au collège ?

Selon la circulaire de rentrée, dans le cadre des « parcours de soutien aux élèves qui éprouvent des difficultés à lire » en sixième, les PE peuvent être appelés en renfort sur un temps consacré à d'autres enseignements. Comme si l'école primaire n'avait pas de besoins en cette rentrée !

## Du côté des personnels



© Millerand/NAJA

### UN MOUVEMENT TRANSPARENT ?

« Est-ce que celles et ceux qui ont été nommés dans mon école l'ont été dans le respect du barème ? » Pour la première fois, il n'est plus possible de le savoir. En effet, l'administration ne transmet plus aux représentantes et représentants des personnels élus, les barèmes des nominations. Depuis 1968, les commissions administratives paritaires étaient chargées de vérifier le respect de l'équité dans ces opérations fort complexes. Un travail qui permettait la correction de nombreuses erreurs. Mais dans l'école de la confiance, la transparence n'est plus de mise et le fait du prince gratte à la porte. Un droit à reconquérir pour rétablir la sérénité au sein des équipes.

# 0%

C'est l'augmentation que connaîtra le point d'indice des salaires des fonctionnaires et donc des PE (voir page 8). Une véritable preuve d'amour confirmée cet été par la nouvelle ministre de la Fonction publique...

# +4000

C'est le nombre d'AESH supplémentaires qui seront recrutés en cette rentrée. Cela portera à près de 100 000 leur nombre dans les écoles élémentaires et maternelles. De quoi légitimer encore davantage la création d'un véritable statut pour ces personnels accompagnants afin qu'ils et elles puissent avoir accès à une véritable formation et à une rémunération digne de ce nom.



L'Éducation au Développement Durable est renforcée dès cette rentrée par des programmes parus cet été. Transversalité des enseignements, consolidation des apprentissages scientifiques, ouverture de l'école... En attendant une véritable formation à l'éco-citoyenneté.

© Millerand/NAJA

# 2 90H 24

C'est le nombre de jours de formation dont devraient bénéficier les directrices et directeurs d'école cette année. Une petite réponse pour faire face à des missions qui se sont accrues et complexifiées, mais ne suffira pas à résoudre la tension professionnelle qu'elles engendrent.

C'est le nombre d'heures d'obligations de service (hors animation pédagogique) dont l'organisation est laissée à l'appréciation des équipes.

C'est le nombre d'élèves recommandé, partout où c'est possible, pour les classes de GS, CP et CE1. Les cartes scolaires futures permettront-elles un « partout » d'envergure ?

## 2 scénarii pour une continuité

### Le masque l'emporte

Le protocole allégé établi en juillet prévoyait que les personnels enseignants n'étaient plus dans l'obligation de porter le masque. La situation du Covid évoluant, il est redevenu obligatoire dans un premier temps en élémentaire puis finalement aussi en maternelle. Et au fait, en tissu, c'est possible ? Ces jours-ci de nouvelles voix se sont élevées notamment celle du SNUipp-FSU pour réclamer des consignes claires à la hauteur de l'évolution de l'épidémie. Les PE savent-ils enfin un jour à quel protocole se vouer ?

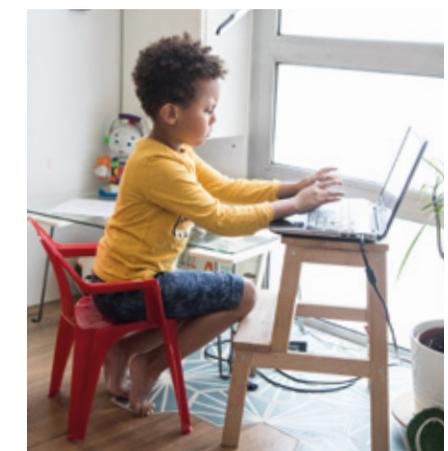
### PRIME REP+ : 3<sup>E</sup> VOLET

Le troisième volet de la prime REP+, initialement prévue au mérite, devait être donné dès septembre. À l'heure de la mise sous presse, aucune nouvelle de la rue de Grenelle sur le sujet.

### Prime Covid

Elle a beaucoup fait parler d'elle et devait être versée au mois de juillet. 330 € pour 4 à 9,5 journées d'accueil d'enfants de personnels prioritaires, 660 € pour 10 à 15,5 journées, 1 000 € au-delà. Pour l'heure et y compris pour celle promise aux directeurs et directrices dont le montant vient d'être fixé à 450, rien n'a été versé.

Deux hypothèses sont envisagées par le ministère « dans le cadre d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire » et ont donné lieu à un plan de continuité pédagogique publié cet été. L'hypothèse 1 prévoit la limitation de la capacité d'accueil et précise que tous les élèves doivent pouvoir bénéficier d'enseignements en présentiel avec l'obligation de s'y présenter. Les élèves de CP et CE1 en éducation prioritaire et les élèves en situation de handicap seront prioritairement accueillis. L'hypothèse 2 prévoit la fermeture de l'école ou de l'établissement et la mise en place d'un enseignement à distance. Dans ce cas l'accent devra être mis sur « le maintien du lien avec les élèves, le partage de contenus pédagogiques de qualité » (sic) et « l'aide aux parents pour le suivi du travail des élèves ». Ce sont les autorités sanitaires (ARS et Préfecture) qui donneront des consignes de restriction amenant à utiliser l'hypothèse 1 ou 2. Ce document reste toutefois peu opérationnel.



© Millerand/NAJA

Dossier réalisé par  
Lilia Ben Hamouda,  
Laurent Bernardi,  
Mathilde Blanchard  
et Emmanuelle  
Quémard

# L'EPS, une discipline à part entière

L'EPS ne se résume pas à des pratiques sportives. Si ces dernières restent importantes pour les élèves, elles sont aussi une porte d'entrée vers d'autres apprentissages.

## L'EPS, une discipline à part entière

L'Éducation physique et sportive peut-elle se résumer à la pratique de divers sports, comme le laisse penser le ministre de l'Éducation nationale ? En choisissant en période de confinement d'instaurer le dispositif 2S2C (lire ci-contre) externalisant sport, santé, culture et civisme aux collectivités locales sous forme de pratiques et non plus d'enseignements, c'est le chemin qu'il semble vouloir emprunter. Pourtant, le sport n'est pas seulement une affaire d'activité physique. C'est une matière d'enseignement à part entière comme en témoigne Antoine Thépaut, spécialiste de la didactique de l'EPS (lire p19). « *L'éducation physique et sportive est clairement une discipline scolaire, au même titre que les autres, qui participe de la formation globale et polyvalente de l'enfant. De manière générale, on ne peut envisager une éducation sans envisager un accès aux pratiques physiques. Le rôle premier de l'EPS permet d'accéder à cette culture et ce dès la maternelle* », explique-t-il.

En effet, à l'école, l'EPS répond dès le plus jeune âge à de multiples objets de savoirs : moteurs, méthodologiques, sociaux et langagiers. Il s'agit de construire des situations pour répondre à de multiples enjeux. Elle est aussi un moyen d'aborder des notions indispensables à la socialisation de l'enfant comme l'apprentissage du respect de la règle ou du faire ensemble.

### LA PLACE DU SPORT À L'ÉCOLE

Cette conception de l'EPS n'est pas toujours allée de soi. « *L'école doit faire aux exercices du corps une place suffisante pour préparer et prédisposer les garçons aux travaux de l'ouvrier et du soldat, les filles aux soins du ménage et aux ouvrages de femmes* », stipulaient les instructions du ministère en 1887. Le chemin a été progressif et long pour en arriver à ce que cette matière soit aujourd'hui la troisième en nombre d'heures hebdomadaires dédiées (lire p16). De là à dire que les vus du ministre sonnent comme une régression, il n'y a sans doute pas loin. Mais peut-on vraiment s'en étonner quand on connaît son idée fixe, recentrer les enseignements sur le « lire-écrire-compter » ?



© Millerand/NAVA



### 2S2C, DES ENSEIGNEMENTS SCOLAIRES AVANT TOUT

Lancé à la sortie du confinement, le dispositif 2S2C conventionné avec les collectivités prévoit la mise en place d'activités culturelles, sportives, civiques ou de santé sur le temps scolaire. Le SNUipp-FSU y voit un fort risque d'externaliser hors de l'école des enseignements ramenés au rang d'« activités », permettant au ministre de poursuivre le recentrage sur les dit-fondamentaux. Pour le syndicat, ce dispositif « *constitue un premier pas pour dessaisir les PE de leur polyvalence* ». De plus, « *ces activités sont soumises aux inégalités de ressources des communes et n'entrent plus dans le cadre scolaire obligatoire* » alors que ce dernier permet à tous les élèves de découvrir la diversité de ces pratiques tout en tissant des liens avec les autres disciplines. Avec la rentrée, la question de l'avenir du 2S2C reste posée.

\*Sport, santé, culture-civisme

Pour autant, enseigner l'EPS n'est pas toujours d'une grande simplicité pour les enseignantes et les enseignants. Si cet enseignement relève pleinement de la mission de l'école, de la compétence et de la polyvalence des PE, il est vrai aussi que toutes et tous ne sont pas forcément à l'aise avec cette discipline, notamment en raison du manque de formation mais aussi des inégalités en matière de matériels disponibles, de locaux ou d'espaces de pratique. Du coup, parfois, l'EPS vient après, quand il reste du temps parce qu'on a dû s'attarder sur d'autres matières pour combler les difficultés des élèves.

## “L'éducation physique et sportive est clairement une discipline scolaire au même titre que les autres qui participe de la formation globale et polyvalente de l'enfant.”

s'avérer très utile, à condition que le ou la PE reste maître du jeu. À l'école Henri Perrot dans les Pyrénées-Atlantiques, Christophe Lapeyre fait lui-même danser ses élèves depuis dix ans avec l'aide d'un chorégraphe. Le maître mot de ce tandem est la co-construction. À côté de la dimension athlétique et artistique de la danse, l'enseignant note les effets positifs de cette pratique sur ses élèves : « *Cela renforce vraiment un sentiment de tous capables. Et cela touche autant le timide que le plus sûr de lui* », commente-t-il. Les séances sont complétées par des temps de co-évaluation, de production d'écrit, de verbalisation, une dimension transversale donc qui profite pleinement aux élèves. La co-construction n'est pas une délégation (lire p18). Ainsi, l'EPS peut aussi constituer un outil de médiation permettant de valoriser des élèves en difficulté sur d'autres matières, de mettre en œuvre une pédagogie du « tâtonnement », par essais-erreurs... afin de dépasser ses échecs pour réussir, et ainsi contribuer à réduire les inégalités scolaires.

### DES RESSOURCES POUR NE PAS RESTER SEUL-E

Pour autant, les PE doivent savoir qu'ils ne sont pas seuls. Des ressources existent, en particuliers celles fournies par l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré). Cette dernière propose des documents pédagogiques, accompagne enseignantes et enseignants, organise des rencontres sportives associatives... « *Il y a aussi un enjeu plus politique* », précise Véronique Moreira, présidente de l'USEP. « *Aujourd'hui, l'EPS est très critiquée, beaucoup estiment que les enseignants du premier degré sont incapables de l'enseigner*

et qu'il faut une prise en charge extérieure. » (lire p 17).

Dans la commune rurale d'Aslonnes, dans la Vienne, « *la pratique du sport fait partie de la vie de l'école et bien souvent elle irrigue les apprentissages des autres disciplines* » confie le directeur Philippe Le Merrer. Avec l'appui de l'USEP, l'équipe multiplie les projets en fonction des tranches d'âge, collabore avec les autres écoles du canton (lire p16).

### INTERVENANT OUI, MAIS EN CO-CONSTRUCTION

L'appui d'un intervenant extérieur n'est pas non plus à proscrire. Cela peut

# De la gymnastique aux programmes d'EPS

« L'école doit faire aux exercices du corps une place suffisante pour préparer et prédisposer les garçons aux travaux de l'ouvrier et du soldat, les filles aux soins du ménage et aux ouvrages de femmes ». Il y a de quoi rire ou pleurer en lisant cet extrait des instructions de 1887 qui évolueront heureusement bien vite sous l'impulsion notamment de Ferdinand Buisson dès 1890. Ce dernier souhaite en effet « laisser la joie aux enfants » et fait inscrire pas moins de deux heures d'exercices physiques chaque jour « sur lesquelles on réservera à la gymnastique une demi-heure au moins pour les enfants au-dessous de dix ans ». Aujourd'hui troisième discipline scolaire en horaire consacré, l'EPS reste encore trop souvent dans les pratiques et les représentations un

supplément d'âme que l'on concède pour pouvoir faire un peu de place aux corps et au besoin de se mouvoir après de longues heures passées assis à suivre des disciplines jugées beaucoup plus sérieuses par le commun des mortels. Et pourtant, c'est bien comme discipline à part entière qu'elle doit être considérée nécessitant des apprentissages et des savoir-faire particuliers. Car si elle peut concourir à développer des compétences transversales pour former « un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué », comme le réclament les programmes, cela passe nécessairement par une pratique réflexive et l'acquisition de compétences motrices spécifiques qui concourent aussi à la construction d'une culture commune.

## Plus qu'une discipline

L'EPS rythme la vie de l'école d'Aslonnes (86). Une activité qui, outre les compétences qu'elle développe, nourrit les disciplines dites plus traditionnelles.

« La pratique du sport fait partie de la vie de l'école, et bien souvent elle irrigue les apprentissages des autres disciplines » explique Philippe Le Merrer, directeur de l'école d'Aslonnes dans la Vienne (86). Et en effet, dans cette petite école primaire de cinq classes, l'EPS est une discipline comme une autre, si ce n'est même la discipline qui permet d'entrer dans les autres apprentissages. De la petite section au CM2, les projets portant sur les activités physiques et sportives sont nombreux. Même lors de la période de confinement, les élèves avaient leurs « devoirs » d'EPS au même titre que le français ou les mathématiques. « On ne se s'était même pas concerté, chacun de notre côté avions indiqué aux élèves des exercices de motricité. La collègue de CE2/CE1, Claire Carrin, a même créé une chaîne YouTube autour du projet basket que la classe avait entamé ».

Toutes les classes débutent l'année scolaire par une randonnée collective. Pour les petits, c'est une balade dans le village, pour les plus grands, une journée complète. Il faut dire qu'après avoir passé quatre ans dans l'école, les kilomètres ne font plus peur aux CM2. Pour le déjeuner, c'est pique-nique pour tout le monde. Mais pas un pique-nique comme tout le monde, un pique-nique nécessairement « zéro déchet ». Tout un travail est effectué en amont, en classe, autour du comportement éco-respon-



© Millerand/NAJA

sable, mais aussi après. L'enseignant de CP/CE1, Christine Caubet précise : « On ramasse les déchets que l'on trouve sur notre parcours, ensuite on les place sur une frise afin que les enfants prennent conscience du temps que prennent les objets du quotidien pour se dégrader ».

### PROJETS COMMUNS

Tout comme beaucoup d'écoles rurales, l'école d'Aslonnes est une école USEP afin « de pouvoir travailler avec d'autres établissements et rompre un peu notre isolement » explique Philippe. Dès le début de l'année, les enseignants du canton s'organisent pour travailler à deux ou trois autour de projets communs car chaque cycle d'apprentissage d'EPS se termine par une rencontre. Dans certaines classes, comme dans celle de GS/CP de Fabienne Quintard, les élèves correspondent bien avant la première rencontre sportive, « on s'écrit des lettres toute l'année, on s'offre des cadeaux et on organise un banquet à chaque olympiade », explique Fabienne. Pour les élèves de CE2/CE1, l'un des projets portait sur la danse, alors les élèves ont travaillé sur le tableau de Matisse. L'an passé, c'était un projet foot qui rythmait la vie de cette classe, « c'était la coupe du monde féminine, on en a profité pour travailler sur les stéréotypes genrés. On a même réécrit la chanson « Ramener la coupe à la maison » en la féminisant ». Autant d'occasions pour travailler différemment les apprentissages fondamentaux et les autres. Les grands perdants de l'année scolaire 2019/2020 sont les élèves de PS/MS de Marie-Cécile Mollion qui avaient préparé leur randonnée autour du conte du Petit Poucet avec leurs camarades du village de Ligugé. « Nous devons faire notre randonnée le... 17 mars. Autant dire que nous étions déçus, tout était prêt ». Ce n'est que partie remise, on imagine mal cette école, aujourd'hui labellisée Génération 2024, s'arrêter en si bon chemin...

### 3 QUESTIONS À...

#### « DONNER DU SENS AUX ENSEIGNEMENTS »

 Veronique Moreira, présidente de l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré)

#### 1. QUEL EST LE RÔLE DE L'USEP ?

C'est la fédération de sport scolaire habilitée par l'Éducation nationale, sa mission première est de dynamiser l'EPS dans les écoles, en venant prolonger les activités engagées par les enseignants lors de rencontres sportives associatives qu'elle organise pour finaliser des cycles d'apprentissages. La dimension associative permet d'impliquer les enfants dans l'organisation des actions. Cela répond à tous les objectifs du socle commun, prendre des responsabilités, faire preuve d'initiative et d'autonomie... Faire vivre une association USEP permet aussi aux enseignants d'améliorer le climat scolaire et d'être autonomes dans la gestion des projets. Si les enseignants ont envie de faire une classe sportive ou d'organiser des rencontres de proximité, cela les aide. Une seule classe adhérente permet à toute une école d'être dans cette dynamique. Et pour finir, chaque opération organisée par l'USEP propose des formations gratuites sur et hors temps scolaire à tous ses adhérents.

#### 2. QUELS TYPES DE RESSOURCES PROPOSEZ-VOUS ?

L'USEP offre une pluralité de ressources. Il y a des documents pédagogiques qui permettent aux

enseignants de pouvoir mettre en place des cycles d'apprentissage d'APS\* mais aussi pour accompagner la mise en place des débats associatifs. Ces débats sont des outils importants car ils permettent un retour réflexif des élèves sur leur pratique pour une éducation à la citoyenneté. Est-ce que j'ai pris du plaisir ? Est-ce que l'arbitre peut se tromper ? Est-ce que les filles sont moins fortes que les garçons ? Autant de questions qui peuvent être abordées en contexte sportif. Nous mettons aussi à disposition des documents autour du développement durable, des gestes écoresponsables et sur la santé. Les enseignants sont ainsi mieux armés pour aborder la dimension globale d'un projet sportif.

L'USEP permet aussi la mise en réseau de plusieurs écoles. Dans le milieu rural, c'est très apprécié, cela permet de rompre l'isolement et de s'inscrire dans des projets collectifs.

#### 3. L'USEP, UN PARTENAIRE COMME LES AUTRES ?

L'USEP, contrairement aux autres associations, n'est pas un prestataire extérieur. Nous travaillons avec les conseillers pédagogiques, une façon de nourrir leur mission EPS. L'association permet de concrétiser des projets sportifs porteurs de sens et permet aux enfants de se rencontrer. Cela donne du sens aux enseignements et permet un véritable apprentissage citoyen. Il y a aussi un enjeu plus politique. Aujourd'hui, l'EPS est très critiquée, beaucoup estiment que les enseignants du premier degré sont incapables d'enseigner l'EPS et qu'il faut une prise en charge extérieure. Par sa dynamique plus globale, l'USEP démontre le rôle fondamental des activités physiques et sportives dans le cadre scolaire.

APS\* : activités physiques et sportives

#### DÉMONSTRATION DE GYMNASTIQUE

lors d'une fête d'école, probablement dans les années 60.



© USEP



# Alors on danse !

Christophe Lapeyre met en pratique l'EPS, avec le concours de chorégraphes.

À l'école élémentaire Henri Perrot, à Lons (64), cela fait plus de dix ans que l'on danse ! Au départ, Christophe Lapeyre se lance seul, avec une classe de petite section. Puis, il étoffe les activités en sollicitant des professeurs de danse ou des danseurs-chorégraphes professionnels grâce aux classes PAC\*. Le projet se construit au fil de l'année scolaire. Dès septembre, des séances d'EPS à l'école visent à explorer le mouvement, à acquérir un capital gestuel et lexical. Les enfants apprennent à se mouvoir et à percevoir l'espace, à se déplacer et à créer avec les autres. Quand les élèves arrivent en janvier pour rencontrer l'artiste, « ils sont disponibles pour un travail plus précis, pour autre chose qu'une sensibilisation », explique Christophe. « Ils sont prêts à se faire « bousculer », on gagne en exigence, en émotion, en qualité gestuelle et dans ce que l'on ose ». Pendant ces temps d'intervention, l'enseignant apprend de son côté à lâcher prise, une posture pas si évidente. Il observe, note et encourage pour réinvestir les propositions et co-construire, dans une écriture chorégraphique tripartite, une prestation qui sera présentée aux parents en fin d'année. Il faut dire qu'avec les quatre classes qui ont rallié ce projet ces dernières années, c'est plus de 300 spectateurs et spectatrices qui sont attendus. Maîtriser les émotions n'est alors pas une compétence secondaire !

## UNE EXIGENCE PARTAGÉE

Chaque année, des artistes différents sont sollicités ce qui permet de modifier les univers et les relations pédagogiques. Mais chaque fois, Christophe avoue être surpris par le degré d'exigence que les enfants ont envers eux-mêmes. « Cela renforce un sentiment de tous capables. Et cela touche autant le timide que le plus sûr de lui. Un équilibre entre une mise en danger et une stabilité : assumer son déplacement en prenant soin de celui des autres ». Ce qui motive le maître est aussi la pratique d'une discipline qui offre autant de transversalité possible. « On touche à différents moyens d'expression qui se répondent ». Il faut préciser que l'activité physique est complétée par des temps de co-évaluation directe ou distanciée grâce à la vidéo, par une production écrite, des apports culturels, mais aussi par des verbalisations. D'une part pour exprimer les ressentis, les appréhensions, les clichés, parfois les refus qui dépassent rarement la première séance, mais aussi les joies et les sensations corporelles. D'autre part, pour fixer la mémoire ou encore pour expliciter des compétences transférables dans d'autres disciplines telles que la concentration, la persévérance, l'auto-évaluation ou l'écoute de l'autre. Déconstruire le stéréotype de genre auprès des enfants comme des parents, mettre en œuvre la pluralité des disciplines EPS ou créer des tissages entre le corps, l'écriture et la parole sont aussi des motivations. « Constaté le bagage culturel et la connaissance de la discipline acquise au fil des ans par les enfants reste une source de satisfaction qui nourrit l'investissement », précise Christophe.

\* PAC : Projet Artistique et Culturel

## en bref

### L'EXEMPLE RÉUNIONNAIS

Plusieurs sites académiques ou départementaux EPS sont riches de ressources pour la classe. On notera pour exemple celui de la Réunion qui propose à la fois des informations générales, des propositions d'activités ou encore des liens vers d'autres ressources. Un incontournable à consulter. [HTTPS://PEDAGOGIE.AC-REUNION.FR/EPS.HTML](https://pedagogie.ac-reunion.fr/eps.html)

### À VIDE DE PISCINE

La natation est un enseignement obligatoire, mais les disparités territoriales diminuent les possibilités. À Marseille (13), par exemple, il fallait compter seulement 12 piscines disponibles pour 444 écoles en 2017. En Seine-Saint-Denis, avec 35 bassins pour un million et demi d'habitants, les écoles sont bien en peine d'assurer le programme. La distance, et donc le coût du transport ou le temps de déplacement, constituent également un frein à cet apprentissage.

### MA PREMIÈRE SÉANCE...

C'est le sujet du dossier de la revue EP&S parue en septembre 2019. Installer les conditions effectives d'un engagement dans l'activité physique et sportive n'est pas chose aisée. À travers un exemple de cette première séance déterminante, le déroulement présenté apporte une réflexion sur sa conception et les enjeux pour les apprentissages.

EP&S LA REVUE #386

# “Une spécificité liée à l'âge des élèves et à l'organisation des enseignements”

rendu compte que dans des activités spontanées où on laisse les élèves constituer leurs équipes, même mixtes, les rôles des garçons sont souvent ceux de distributeur et meneur du jeu et ceux des filles dans le démarquage et une forme d'attente. Le jeu collectif mixte à effectif réduit, va permettre de dépasser cela et aura des effets bénéfiques pour l'inclusion de tous les élèves, par exemple pour des garçons en difficulté motrice.

## QUEL EST LE RÔLE DE L'EPS À L'ÉCOLE PRIMAIRE ?

**ANTOINE THÉPAUT :** L'éducation physique et sportive est clairement une discipline scolaire, au même titre que les autres, qui participe de la formation globale et polyvalente de l'enfant. De manière générale on ne peut envisager une éducation sans envisager un accès aux pratiques physiques. Le rôle premier de l'EPS permet d'accéder à cette culture et ce dès la maternelle. Trop souvent on envisage cette discipline au service des autres, dans une fonction transversale. Elle doit être envisagée et enseignée pour elle-même. L'EPS en soi ne permet pas de lutter contre l'échec scolaire, mais peut tout au contraire renforcer les inégalités selon les conditions dans lesquelles on l'enseigne. Ce sont bien les conditions de mise en œuvre qui vont permettre de mettre les élèves en réussite et non la discipline de manière intrinsèque.

## QUELLES SONT CES CONDITIONS ?

**A.T. :** Il est essentiel de définir les critères de réussite des activités que l'on pratique avec les élèves. S'ils ne sont pas explicites, l'élève est renvoyé à lui-même et ne peut s'inscrire dans une stratégie d'apprentissage. Lorsqu'on fait jouer les élèves, on peut constater un résultat de match mais c'est loin d'être suffisant pour permettre aux élèves de mesurer leurs progrès et leurs réussites. Trop souvent la séance d'EPS terminée, on passe à une autre activité sans prendre le temps de verbaliser ce qui a été réussi ou

non. De la même manière qu'en mathématiques ou en orthographe il faut anticiper un temps de discussion et permettre de conduire une pratique réflexive sur l'activité. Des critères explicites de réussite vont permettre de mieux cerner le sens des apprentissages en cours et pour les PE de mieux lire et évaluer l'activité de leurs élèves. Pour créer des situations de réussite, il s'agit de passer du registre d'une activité spontanée au registre d'une prestation technique reproduite délibérément.

## LE SPORT À L'ÉCOLE PERMET-IL DE TENDRE VERS PLUS D'ÉGALITÉ ?

**A.T. :** Les questions d'inégalités de pratique sportive relèvent de trois ordres : géographiques, sociales et de genres. L'école permet aux élèves de vivre et d'acquérir ensemble des savoirs. À l'inverse de ce qui se passe bien souvent dans les pratiques sportives extérieures où les genres et les milieux sociaux sont bien marqués. Pour autant si on veut travailler ces questions d'égalité, il faut définir les conditions qui le permettent. On s'est

Ce sont bien les conditions de mise en œuvre qui vont permettre de mettre les élèves en réussite et non la discipline de manière intrinsèque.



### BIO

**Antoine Thépaut** est maître de conférences à l'Université de Lille et spécialiste de la didactique de l'EPS. Il est également membre du laboratoire Theodile-CIREL et développe des recherches en didactique comparée.

## LES PE ONT PARFOIS DES RÉTICENCES AVEC L'EPS. SONT-ILS SUFFISAMMENT FORMÉS ?

**A.T. :** Trop souvent on regarde cet enseignement dans le 1<sup>er</sup> degré à partir de ce qui est pratiqué en EPS au collège et au lycée. C'est un point de vue porté que l'on ne retrouve pas dans les autres disciplines. Ceci a pour effet de culpabiliser les PE dans un sentiment d'incompétence. Il y a une spécificité, liée à l'âge des élèves et à l'organisation des enseignements qu'il faut prendre en compte. Pour eux, la distance à parcourir pour comprendre les difficultés des élèves est plus grande car plus éloignée des modes de comportement et de raisonnement usuels des collégiens, lycéens et de l'adulte qu'est l'enseignant. Une autre spécificité de cette discipline est qu'elle

oblige à sortir de la classe et à gérer des interactions différentes entre élèves. Affronter le mauvais temps, installer du matériel, gérer des groupes en parallèle amène à développer des compétences professionnelles qui seront également utiles dans la conduite de la classe et des apprentissages. Et puis de la même manière qu'en mathématiques ou en français le développement de connaissances épistémologiques des activités physiques et sportives va leur permettre de mieux accompagner leurs élèves dans la connaissance et la compréhension des activités sportives. Les sports notamment collectifs ont aussi une histoire au même titre que celle des règles d'orthographe ou des techniques de calculs.

# 20<sup>20</sup><sub>21</sub> ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

**Vos élèves méritent le spécialiste de l'Assurance Scolaire.**

**PROTÉGER CHAQUE ENFANT, NOTRE RAISON D'ÊTRE.**

La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire. Créée en 1932 par des enseignants, la MAE met toute son expertise au service des enfants, des parents et des équipes pédagogiques.

**LA DOUBLE PROTECTION POUR ÊTRE BIEN ASSURÉ.**

Lors des activités scolaires obligatoires et facultatives, l'Assurance Scolaire MAE protège vos élèves qu'ils soient responsables ou victimes d'un accident (Responsabilité Civile + Individuelle Corporelle). En cas d'accident, c'est également une garantie pour vous dont la responsabilité peut parfois être engagée, si vos élèves ne sont pas correctement assurés.

**L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE EST UN GAGE DE TRANQUILLITÉ.**

Attestation immédiate

[mae.fr](http://mae.fr)

Recommandée par la



MON PREMIER ASSUREUR

Pour toute information, contactez la MAE de votre département ou le 02 32 83 60 00.

AP PI ENS 05/20 – Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité (SIREN N°510 778 442) Mutuelle Assurance de l'Éducation, Société d'Assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet – CS 91833 – 76044 ROUEN CEDEX – Crédits photo : Offset by Shutterstock et Getty Images

# MÉTIER & PRATIQUES

PAGE **22**

**Mobilité: mythe ou réalité ?**

PAGE **26**

**Nature et découvertes en ville**

# MOBILITÉ: MYTHE OU RÉALITÉ ?

## DÉCRYPTAGE

La souffrance au travail et la lassitude se sont fait jour dans la carrière des enseignant·es. La vocation, l'expérience et la motivation ne suffisent parfois plus.

Qu'ils soient jeunes ou plus proches de la retraite, les enseignants et les enseignantes s'interrogent de plus en plus sur le sens de leur métier, dénonçant un manque de reconnaissance et une dévalorisation de leur profession et exprimant parfois aussi leur souffrance au travail. Peut-on encore exercer cette profession toute la vie ? Comment trouver les ressources nécessaires pour durer dans le métier « en bon état » ? Et si on faisait autre chose ?

Depuis plusieurs années, des rapports parlementaires et ministériels, des enquêtes de l'inspection générale et de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) ainsi que des recherches universitaires ont mis en lumière les difficultés professionnelles rencontrées par les enseignant·es, l'usure qui peut les conduire à l'épuisement et les conséquences sur leur santé physique et psychique. Dans une enquête réalisée en décembre 2015 par Harris Interactive à la demande du SNUipp-FSU, 58% des personnes interrogées se déclarent « pas satisfaites » de leur situation professionnelle. Et ce pourcentage monte à 67% chez les 50 ans et plus. 88% pensent que la profession en primaire s'est dégradée, 93% chez les 50 ans et plus. Si les PE se déclarent majoritairement satisfaits de l'ambiance de travail et de la diversité des contenus enseignés, ils se montrent plus critiques sur la place des tâches administratives,

leurs formations, le salaire, la charge de travail ou les perspectives de carrière. Une entrée dans le métier plus tardive (30 ans en moyenne en 2018 selon la Depp), une moyenne d'âge en hausse (41,6 ans lors du bilan social 2013/2014 contre 43 ans en 2015/2016), des conditions de travail plus difficiles, des perspectives de départ en retraite qui se dégradent et la fin des dispositifs d'aménagement de fin de carrière... 30% des personnels enseignants, même s'ils ne le font pas, rêvent souvent de reconversion.

### QUELLES PERSPECTIVES ?

Si les ministres qui se succèdent rue de Grenelle communiquent aisément sur la question, la gestion des ressources humaines apparaît défailante à l'Éducation nationale. Les dysfonctionnements professionnels, le manque de confiance de la hiérarchie et une infantilisation de la profession ne permettent pas l'évolution nécessaire

pour sortir du « vocationnel ». La diversité du métier permet de changer d'école (1 PE sur 5) et en principe de travailler à temps partiel, d'assurer des missions non enseignantes (CPC ou direction), de se spécialiser ou de décrocher une année de congé professionnel, mais le manque de personnel et d'investissement dans la formation contraignent ces possibilités. Le taux de satisfaction des permutations baisse d'année en année (23,34% en 2020). Et les fonds alloués à l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE) se réduisent comme peau de chagrin. Restent alors les concours internes de la Fonction publique. Les détachements dans le second degré ou dans une autre administration relèvent de l'exception.

### DÉMISSIONNER ?

La loi de 2009 encourage la mobilité professionnelle, les bilans de compétences et crée les conseillers

mobilité carrière. Malgré cela, quitter l'enseignement est ressenti comme un échec et non comme un élément de développement personnel. Si les démissions sont plus fréquentes chez les enseignant·es stagiaires et restent peu significatives en valeur absolue. Le dernier bilan social (2017/2018) montre une hausse rapide des démissions (de 322 en 2011/2012 à 861 en 2016/2017). Le décret de 2014, qui a restreint l'accès à l'indemnité de départ volontaire, a toutefois limité le nombre de démissions. La loi sur la transformation de la Fonction publique du 6 août 2019 avec la mise en place de la rupture conventionnelle à titre expérimental pourrait pour sa part, changer la donne. L'État employeur saura-t-il revaloriser une profession qui a perdu son attractivité et accompagner les enseignants qui souhaitent embrasser une « seconde carrière » ?

VIRGINIE SOLUNTO



**FRANÇOISE LANTHEAUME** est sociologue, professeure en sciences de l'éducation à l'université Lyon 2.

### POURQUOI L'USURE AU TRAVAIL EST-ELLE SI FORTE ?

L'usure au travail est un phénomène complexe aboutissant à des problèmes de santé physique et mentale. Elle provient de la charge de travail, de la répétition de gestes sollicitant le corps, de la charge mentale liée à la diversité des tâches et à la pression faite aux enseignants et qu'ils se mettent aussi pour la réussite d'élèves très hétérogènes. La multiplication des injonctions et réformes dans des temps courts est également une source d'usure car il faut redéfinir ses façons de faire, de penser le métier sans avoir

le temps de vérifier les résultats de son action. Parfois des relations conflictuelles avec la hiérarchie, des collègues, des parents contribuent à cette usure. Elle est aussi liée à une perte d'autonomie dans le travail. Il ne s'agit pas d'un individualisme passéiste, mais de la nécessité pour les professionnels (individus et collectifs) de s'approprier avec prudence et intelligence les consignes institutionnelles. Prudence car elles ignorent le contexte de travail, les élèves, leur famille, le réel, et le temps long de la pédagogie. Intelligence car travailler, c'est adapter ce qui est demandé de faire et s'adapter en prenant en compte ce réel.

### SONT-ILS BIEN ACCOMPAGNÉS DANS LEUR CARRIÈRE ?

Nos enquêtes montrent que les enseignants ne se sentent pas accompagnés et que les opportunités

d'évolution sont limitées. Ils ont du mal à se projeter dans une « carrière » qui leur semble obscure quand ce n'est pas empêchée, nonobstant les efforts d'IEN soucieux d'un certain accompagnement dans le peu de temps qu'ils peuvent y consacrer. Pour compenser cette lacune, les enseignants construisent des stratégies leur permettant de trouver un peu de mobilité (changement de niveau de classe, mutation, nouvelle fonction, conduite de projets ouvrant sur d'autres univers) et d'obtenir une reconnaissance que l'institution ne leur apporte guère. Ces stratégies peuvent conduire certains à quitter l'Éducation nationale, d'autres, en revanche, s'y ressource et trouvent un nouvel intérêt au travail entre la mobilisation de routines efficaces, expérimentées et leur remise en cause. PROPOS RECUEILLIS PAR V.S.



**MALISE ENSEIGNANT**  
Harris Interactive a mené une enquête fin 2015 à la demande du SNUipp-FSU. Il a interrogé les enseignants du primaire sur leurs préoccupations : comment est perçu le métier aujourd'hui ? Quels enjeux émergent au centre de ces préoccupations ? Une enquête qui met au jour un grand malaise, les points forts et les points faibles du métier. À retrouver sur **SNUIPP.FR**

**PARTIR OU RESTER ?**  
« Souffrir d'enseigner : faut-il partir ou rester ? » est un livre qui propose des pistes pour une reconversion. Son auteur, Rémi Boyer, est un militant de la seconde carrière qui a accompagné beaucoup d'enseignants écartelés entre le métier rêvé et son exercice réel. Il a écrit avec un psychiatre de la MGEN cet ouvrage riche d'expériences qui offre, à partir de témoignages classés selon les difficultés rencontrées par les enseignants, des conseils, des exercices et des fiches pratiques.

**ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL**  
Dominique Cau-Bareille, maître de conférences en ergonomie, décrit dans cette vidéo sur l'épuisement professionnel, les contraintes auxquelles sont exposés les professeurs et témoigne de la difficulté à les gérer en vieillissant. [HTTPS://WWW.DAILYMOTION.COM/VIDEO/XGJ4LJ](https://www.dailymotion.com/video/XGJ4LJ)

# COURTS

## +MATERNELLE: FORMATION COMMUNE+++

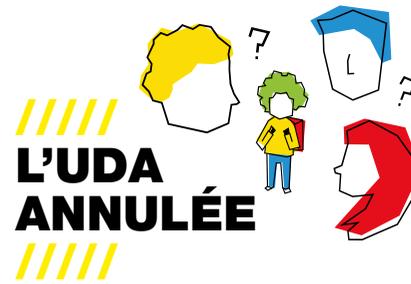
Un nouveau décret « relatif aux modules communs de formation continue des professionnels intervenant auprès d'enfants scolarisés de moins de six ans » instaure une formation entre les PE et les ATSEM qui vise à mieux articuler les compétences et à renforcer le professionnalisme de toutes et tous. Dialogue au sein des équipes, connaissance des missions et analyse des pratiques, domaines d'intervention communs, partenariat et coopération ou encore pratiques professionnelles seront au menu. Une convention entre les collectivités et l'Éducation nationale définira le lieu, la durée de la formation, les modalités de prise en charge ainsi que les agents concernés. Si ces formations répondent à une demande de la profession, reste à savoir si elles seront mises en place...

## / RENTRÉE SOLIDAIRE EN HAÏTI /

C'est pour les enfants de Haïti que Solidarité Laïque se mobilise cette année dans le cadre de la 20<sup>e</sup> Rentrée Solidaire. Cette ONG, dont le SNUipp-FSU est membre, organise tous les ans des collectes de dons et de matériel scolaire neuf pour équiper les enfants démunis des écoles publiques dans différents pays du monde. Participer à cette action éducative, solidaire et fraternelle permettra à des enfants d'Haïti de travailler dans de meilleures conditions. Toutes les informations sur [WWW.RENTREESOLIDAIRE.ORG](http://WWW.RENTREESOLIDAIRE.ORG)

# 6,2%

**C'EST LA HAUSSE DES DÉPENSES LIÉES À LA RENTRÉE SCOLAIRE** selon la Confédération syndicale des familles (CSF). Il sera de 11,41% pour les CP. Une augmentation colossale qui ne comprend pas le coût des masques que l'Etat laisse à la charge des familles.



Compte tenu des conditions sanitaires, l'Université du SNUipp-FSU ne pourra pas se tenir cet automne.

## DÉCONSTRUIRE LE - RACISME -

Un concours pour déconstruire le racisme est proposé par « Nous Autres 2020 » à tous les élèves de PS à la 6<sup>e</sup>. « Pourquoi voit-on toujours l'autre comme un être différent alors que son génome est le même, à 99,9% ? Pourquoi tant de Français croient-ils encore qu'il y a plusieurs races ? », autant de questions à traiter sous forme de production artistique. Inscriptions sur [CONCOURSNOUSAUTRES.FR](http://CONCOURSNOUSAUTRES.FR)



## CRAP > SPÉCIAL SEXUALITÉ <

Comment aborder la sexualité à l'école ? Comment rendre compte des évolutions, des connaissances et des réflexions sur cette question qui touche à l'intime ? C'est ce qu'aborde le numéro 561 des Cahiers pédagogiques dans divers témoignages et analyses de professionnels de l'éducation. Ils rendent compte de leurs pratiques de terrain et les bouleversements sociétaux sur la question sont décryptés.



## COMMENT J'AI INVENTÉ MA MAISON?

Maisons insolites, maisons animales, maisons de bâtisseurs, maisons écologiques... Cette année, le concours du SNUipp-FSU, organisé en partenariat avec la BNF, le café pédagogique, la ligue de l'enseignement et de nombreux éditeurs jeunesse, invite toutes les classes de France à se réinventer un chez-soi. Un projet d'habitation qui pourra revêtir toutes les formes envisageables : livre, album, jeu, récit, affiche, film, bande dessinée, création en volume, enregistrement sonore... Renseignements, règlement et inscriptions sur [SNUIPP.FR](http://SNUIPP.FR)

# 81,58%

**C'EST LE POURCENTAGE DES PE STAGIAIRES** qui ont le sentiment de ne pas avoir été assez préparés pour avoir la responsabilité d'une classe (enquête 2020 du SNUipp-FSU sur 1000 PE). Des ressentis similaires aux années précédentes.



est professeure à la Haute école de pédagogie du canton de Vaud en Suisse.

## 1 RENTRÉE PARTICULIÈRE EN MATERNELLE : COMMENT FAIRE ?

L'essentiel est de signifier aux enfants qu'on a confiance en leur capacité à apprendre et de leur donner la possibilité d'exprimer leurs ressources et leurs difficultés : les observer, discuter et jouer avec eux, les laisser nous surprendre en les laissant raconter ou montrer ce qu'ils savent et sans les enfermer à partir d'interprétations trop rapides sur ce qu'ils ont vécu. Même s'il s'agit parfois de violence ou d'isolement, leurs réactions peuvent être d'origines multiples. De plus, les nouveaux élèves peuvent nous donner le sentiment qu'ils n'ont rien appris avant parce qu'ils ne saisissent pas ce qu'on attend d'eux. Ceci d'autant plus dans ces circonstances particulières et pour les élèves plus fragiles : à la maternelle, ils doivent surtout percevoir que l'adulte est là pour les faire progresser.

## 2 LE JEU PEUT-IL METTRE LES TRAUMATISMES À DISTANCE ?

Dans les jeux de rôle, de construction ou dans le dessin libre, l'enfant met en scène, éprouve, expérimente ce qu'il a vécu, affectivement et

cognitivement. Quand c'est lui qui décide, il teste certaines hypothèses en jouant différents scénarii et en adoptant différents rôles pour transformer, comprendre et « digérer » ses expériences. Mais il faut souvent du temps pour que les enfants puissent construire des jeux porteurs de sens. Après le confinement, il ne s'agit surtout pas d'imposer des thématiques. L'enfant doit pouvoir choisir de dire ou pas... On peut proposer des « coins maison » ou « hôpital », une « maison de poupées » ou une « ferme aux animaux ».

## 3 FAUT-IL ÉVITER UNE ÉVALUATION TROP PRÉCOCE EN MATERNELLE ?

Les enfants ne peuvent pas nous montrer tout de suite où ils en sont. Des tests précoces risquent de nous donner de mauvaises informations. Il faudrait les prendre en faisant des choses avec eux, en les observant dans le jeu ou dans d'autres activités. Dans ce contexte particulier, mes mots clés sont sécurité, sérénité et apprentissage. Nous sommes là pour leur permettre de progresser. Ne sachant pas ce qu'ils ont appris à la maison et comment ils ont construit le sens des apprentissages scolaires (par exemple réciter la comptine numérique ou compter), ce n'est qu'au travers de situations de jeu ou d'apprentissage que nous pourrions saisir ce qu'ils ont réellement compris.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

## VACANCES APPRENANTES : ET LA DÉTENTE ALORS !

À la fin de la période de confinement, le ministère de l'Éducation nationale a arboré le label « Vacances apprenantes » pour dit-il, « remobiliser les savoirs ». L'école ouverte, les colos et les centres de loisirs ont fait partie des dispositifs proposés. Apposer ce label à des organisations qui existaient déjà en y ajoutant un objectif de renforcement des apprentissages ne change rien sur le fond. Le droit aux vacances pour tous les enfants ne devrait pas être une question qui se pose chaque année.



# NATURE ET DÉCOUVERTES EN VILLE



**OBSERVER DES FLEURS** à différents stades de maturité permet de comprendre le développement et la croissance des plantes.

C'est en banlieue rouennaise, dans l'école de Mesnil-Esnard (Seine-Maritime) inscrite dans une démarche écologique et éco-citoyenne, que le projet de la nature en ville de la classe de CM2 a vu le jour. Juste à côté de l'école, des pavillons ont été rasés et remplacés par une grande barre d'immeubles donnant directement sur la cour. « Les élèves, lors de leurs diverses sorties, font le constat que les chantiers se multiplient, les constructions immobilières progressent ou encore que la circulation automobile s'intensifie tandis que disparaissent de grandes parcelles de verdure, des arbres et des fleurs », raconte Christine Blaisot, initiatrice du projet. Il n'en faut pas plus aux élèves pour s'interroger et s'inquiéter de l'avenir qui se dessine « quand cela va-t-il s'arrêter ? ». Sans découragement et sans avoir une vision pessimiste de la situation, l'enseignante invite les enfants à chercher des explications, observer et réfléchir ensemble.

## EN QUÊTE DE RÉPONSES

Diminution des espaces naturels et davantage de constructions, comment faire le lien ? « Ancrer les apprentissages dans le quotidien », voilà le leitmotiv de Christine. Elle choisit de partir du monument aux morts pour étudier l'évolution de la démographie et comprendre pourquoi la ville s'est transformée. « Cela a permis d'avoir une entrée pluridisciplinaire où se croisent l'histoire, la géographie, les mathématiques et le français » rapporte-t-elle. Les élèves ont pu ainsi réaliser des graphiques, des plans ou encore des textes et établir des liens entre l'augmentation importante de la population, les nouvelles constructions, l'intensification de la circulation et la disparition des zones naturelles. Avec l'aide d'un spécialiste de la botanique de l'association Cardere (Centre d'action régionale pour le développement de l'éducation relative à l'environnement), les élèves ont également travaillé sur les arbres dans la ville et le coteau calcaire sur lequel est construit le quartier. « Les observations quotidiennes ont permis des débats riches en classe tant sur l'importance de préserver l'écosystème que sur les moyens alternatifs possibles pour se déplacer tel que les transports en commun, le vélo ou la marche à pied. » Christine pousse même les élèves à imaginer un environnement plus

respectueux de la nature en faisant du photo-montage. Une occasion que saisit l'enseignante pour étudier l'histoire de la photographie, l'éducation aux médias.

## UN INVESTISSEMENT QUI PAYE

Selon Christine, la pédagogie de projet est l'une des réponses pour intéresser tous les élèves, les rendre acteurs de leurs apprentissages, mettre en valeur les compétences et savoirs de chacun. Si cela demande beaucoup d'investissement et de temps personnel, le jeu en vaut la chandelle. Tout au long de l'année, elle constate que les élèves sont motivés et apprennent à se connaître. « Avant, cet élève-là, je n'avais pas envie d'être avec lui », précise l'un d'entre eux. Qu'ils travaillent individuellement, en binôme, en groupe restreint, ou encore en grand groupe, les compétences de tous sont au service du projet commun. « Cela permet aussi d'ouvrir l'école vers l'extérieur, de diffuser le projet auprès des familles et de les faire participer », précise Christine. Au CM2, à Mesnil-Esnard, le plaisir

## “DONNER ENVIE”

d'apprendre est palpable, l'emploi du temps traditionnel bousculé, les journées paraissent plus courtes et l'envie de revenir à l'école le lendemain est assurée. « Ah ben, on n'a pas travaillé aujourd'hui », se plaisent à dire les élèves qui ne sont pas conscients de la multitude des compétences sollicitées et des apprentissages effectués durant leur journée. Il faudra les échanges entre pairs et les mots de la maîtresse pour qu'ils le mesurent. Mais une autre motivation anime aussi Christine qui est maîtresse formatrice, celle de « donner envie de monter des projets avec sa classe ». Utilisé comme moyen de diffusion, « le concours de la Main à la pâte permet de partager ses expériences, de montrer que l'on peut faire la classe autrement ». Elle a été primée en 2019. Alors pour toutes celles et ceux qui hésitent encore à se lancer dans la pédagogie de projet, Christine donne rendez-vous à ses collègues dans le réservoir à trésors de la Main à la pâte pour y piocher des idées ! NELLY RIZZO



**ANGE ANSOUR,** traductrice, professeur des écoles est fondatrice et directrice des Savanturiers

quantifier, observer des invariants et l'évolution, construire un raisonnement et une argumentation valides sont les premiers pas vers la construction d'un esprit critique.

## POURQUOI MENER DES ACTIVITÉS D'OBSERVATION DE MILIEU URBAIN AVEC LES ÉLÈVES ?

Observer un milieu urbain dense amène l'élève à se poser des questions sur la place qu'occupe la nature dans l'espace public. Mais observer en soi n'est pas suffisant, il convient de construire la sensibilisation du regard. Apprendre à regarder de manière scientifique, identifier des critères,

## QUELLE PLACE POUR LA PÉDAGOGIE DE PROJET ?

Elle a de réels atouts comme la motivation, le travail collectif, apprendre à se projeter dans le temps ou encore l'ingénierie pédagogique mise en place pour travailler autrement. Mais elle repose aussi sur de nombreux implicites. Il s'agit de ne pas laisser l'enfant deviner. À chaque moment, il doit pouvoir se situer, savoir ce qu'il a mobilisé, quels

sont les objectifs, fixer les savoirs et voir ce qu'il produira avec tout cela.

## QUEL EST LE RÔLE DE L'ÉCOLE DANS L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Après les hussards de la République, il est temps d'être les hussards verts de la planète. Une école, où dès le plus jeune âge, sont introduites des notions avec des connaissances qui ne soient pas coupées de l'engagement et d'un esprit critique. Aujourd'hui, il n'y a pas de consensus sur un modèle et les solutions. Il convient d'amener le futur citoyen à avoir tous les éléments pour qu'il puisse prendre des décisions. PROPOS RECUEILLIS PAR N.R.

## LA MAIN À LA PÂTE

Chaque année, la Main à la pâte accompagne les enseignantes et les enseignants pour mettre en œuvre une pédagogie d'investigation afin de stimuler chez les élèves l'esprit scientifique, la compréhension du monde et les capacités d'expression. Dans le cadre de la « continuité pédagogique », des ressources en lignes sont disponibles pour aborder les sciences à la maison. Les PE pourront aussi trouver des documents pour aider les élèves à mieux comprendre les épidémies et aborder les gestes barrières.

**FONDATION-LAMAP.ORG**

## 12 SÉANCES MINIMUM

C'est ce que proposent les Savanturiers pour se mettre dans une posture de recherche. À tout moment de l'année, les PE et les élèves peuvent analyser, comparer, contraster, décrire, évaluer, justifier, prédire, résumer, collaborer, publier des résultats et s'approprier les savoirs existants. Accompagnées par une référente scientifique bénévole, les classes peuvent aborder huit thématiques et trouver sur le site des outils mis à disposition. Chaque semaine, durant le confinement, des défis scientifiques en ligne ont été proposés et sont consultables sur **LES-SAVANTURIERS.CRI-PARIS.ORG**

Eco-Ecoles en France ont intégré le développement durable à leur projet pédagogique et agissent pour réduire leur empreinte écologique.

2540



vidéos et plus sur les sciences expliquées aux enfants, sont à retrouver sur la chaîne youtube de Jamy #ChezJamy-Un savoir par jour.

50



# LES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT NOUS FONT CONFIANCE. ET POURQUOI PAS VOUS ?

## -10%\*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Retrouvez nos offres  
sur [gmf.fr/enseignement](http://gmf.fr/enseignement)

**GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1<sup>er</sup> assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2020.

\*Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de l'enseignement, la 1<sup>ère</sup> année, à la souscription d'un contrat d'assurance AUTO PASS jusqu'au 31/12/2020. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Les conditions, garanties et limites de notre contrat AUTO PASS ainsi que les conditions de nos offres sont disponibles en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur [gmf.fr](http://gmf.fr)

**LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés** - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

**GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.



Yasmine,  
professeure des écoles.

## QUESTIONS & RÉPONSES

**Q: JE SUIS PROMUE À LA HORS CLASSE, À QUEL ÉCHELON VAIS-JE ÊTRE RECLASSÉE ?**

**R:** Le reclassement à un grade supérieur (hors classe ou classe exceptionnelle) s'effectue à l'indice égal ou immédiatement supérieur à celui détenu dans le grade d'origine sans tenir compte d'éventuelles bonifications indiciaires. L'ancienneté dans l'échelon détenu dans le grade d'origine est conservée. Si celle-ci est supérieure ou égale à l'ancienneté nécessaire pour passer un échelon supplémentaire dans le grade supérieur, le PE accède à cet échelon. Par exemple, une enseignante au 10<sup>e</sup> échelon de la classe normale (indice 629)

depuis 3 ans est promue à la hors classe au 1<sup>er</sup> septembre 2020. Elle sera reclassée au 3<sup>ème</sup> échelon de la hors classe (indice 668), et son ancienneté dans l'échelon 10 étant supérieure à 2 ans et demi, elle passera directement au 4<sup>ème</sup> échelon de la hors classe (indice 715).

**Q: UNE FAMILLE S'EST PRÉSENTÉE POUR L'INSCRIPTION DE LEUR ENFANT, ELLE N'A AUCUN DOCUMENT. L'INSCRIPTION EST-ELLE POSSIBLE ?**

**R:** Il est possible d'inscrire un enfant à l'école bien que la famille ou le responsable n'ait aucun document justifiant

de leurs identités. Il faut, dans ce cas, faire établir une attestation sur l'honneur avec les noms, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant ainsi que des personnes qui en sont responsables. L'instruction est obligatoire pour tous les enfants, français et étrangers, à partir de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans révolus et ce quelle que soit leur situation administrative.

**Q: J'AI CHANGÉ D'AFFECTATION ET J'AI DÛ DÉMÉNAGER, AI-JE DROIT À UNE AIDE ?**

**R:** Lors de changement de résidence administrative impliquant un changement de résidence familiale, les personnels titulaires ou contractuels, peuvent bénéficier sous certaines conditions d'une prise en

charge de leurs frais de déménagement. Des dispositions spécifiques s'appliquent en cas de changement de résidence entre les départements d'outre-mer, entre la métropole et ceux-ci ou entre le continent et la Corse ou autres îles côtières. Les dossiers sont à retirer auprès de la DSDEN du département d'arrivée. Renseignements et accompagnement auprès de sa section départementale du SNUipp-FSU.

**Q: JE SUIS AESH ET J'AI ÉTÉ NOMMÉ DANS PLUSIEURS ÉCOLES, AI-JE DROIT À UNE INDEMNITÉ ?**

**R:** Pour les AESH comme pour les enseignant-es, un déplacement dans le cadre du service peut donner lieu à indemnisation, celle-ci est due pour toute journée durant laquelle le service est accompli, en totalité ou en partie, hors des communes de résidence administrative et familiale. La résidence administrative correspond à la commune d'implantation de l'établissement dans laquelle on assure la plus grande part de son service. Attention, constituent une seule et même commune toute commune et les communes limitrophes, desservies par des moyens de transport public de voyageurs accessibles à des horaires en cohérence avec les horaires de travail.

**KISA@TOU**  
Le memento administratif du SNUipp-FSU

UNE QUESTION à laquelle  
vous n'avez pas la réponse ?  
KISA@TOU vous oriente.

À retrouver sur  
[snuipp.fr](http://snuipp.fr)



## Décryptage

### RUPTURE CONVENTIONNELLE : LES DIRECTIVES SONT PARUES

Une note de cadrage en date du 9 juillet 2020 vient enfin de préciser les modalités de mise en œuvre de la rupture conventionnelle au ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse. Pour rappel, cette procédure a été instituée en décembre 2019, pour une période expérimentale de 5 ans pour les fonctionnaires et de manière pérenne pour les contractuels recrutés en CDI. Deux décrets fixent la procédure, encadrent le montant de l'indemnité et suppriment l'IDV pour reprise ou création d'entreprise. Les DSDEN n'ont donc plus de raison de ne pas répondre aux sollicitations des personnels. Les demandes à l'initiative de l'agent seront examinées par l'administration au cas par cas en fonction des besoins en personnel du

département, de la nature du poste occupé, de l'ancienneté dans la fonction (en privilégiant les agents ayant une plus grande ancienneté par rapport à ceux plus récemment formés) ainsi que du projet envisagé par l'agent. Les départs en cours d'année scolaire seront évités. La note précise enfin que, en cas de demande à l'initiative de l'agent, le montant plancher de l'indemnité est la référence. Un montant supérieur à ce plancher peut être envisagé, « de façon exceptionnelle ». Pour que la rupture conventionnelle soit acceptée, il faut l'accord des deux parties. L'administration n'est pas tenue de donner une réponse positive. Contacter votre section départementale du SNUipp-FSU pour toute question.

MÉTIER &  
PRATIQUES

# 29

par Marion Katak

## LIVRES

## Souriez, vous êtes rentrés !

Des souvenirs d'été plein la tête, et de nouveaux livres plein son cartable ? Pour passer des vacances à l'école avec le sourire et pour donner des ailes aux envies d'apprendre ensemble...

Demain, il y a école, et le livre aimerait y aller. Est-il prêt ? A-t-il envie de se faire des copains ? De faire de la patouille avec la peinture ? A l'école, on peut même emporter le livre avec soi : **Le livre va à l'école**, tout bleu après le beau rouge du livre en colère, est parfait pour accompagner les premières rentrées. À l'école, on fera aussi un petit dodo : sans doute pas debout comme les chevaux, ni côte à côte comme les moutons, ou le popotin en l'air comme les éléphants. Encore moins la tête en bas comme les chauves-souris... **Au dodo les animaux**, permet d'explorer

## VIVRE AVEC LES LIVRES

les différentes manières de dormir dans le monde animal dans un joli format carré aux illustrations sur fond noir, pour mieux apprivoiser son propre sommeil. A l'école, on ira peut-être à la bibliothèque, comme dans **Nous, on va à la bibli en dinosaure !** C'est sûr que cela ne va pas sans causer de petits problèmes : un dinosaure, au milieu de la ville, cela n'est pas toujours très habile dans la circulation. Et arrivés à la bibliothèque, les enfants ne sont pas au bout de leurs

ennuis : non seulement leur ami est trop gros pour rentrer, mais il n'a pas de carte de lecteur. Pourtant, il adore les histoires, au moins autant que les enfants. Après quelques péripéties, les bibliothécaires (qui au fond sont comme lui), vont trouver comment lui faire plaisir tout en sortant les livres de la bibliothèque... Dans sa vallée, Apolline, elle, essaie de résister à l'énorme nuage noir qui empêche ses tournesols de pousser, jusqu'au jour où elle l'accepte et décide de l'apprivoiser. **Apolline et la vallée de l'espoir**, un album poétique à double lecture, dont les grandes illustrations aux couleurs douces offrent un joli contraste entre la petite fille et ses fleurs, et le gros loup-nuage. Une histoire porteuse d'espoir, quand la suivante est une histoire de trèfle : Agathe entend dire dans **Les fleurs sucrées des trèfles**, qu'il n'y a qu'une chance sur un million que son oncle survive à sa maladie. Elle décide de partir trouver cette chance unique pour le sauver. Le graphisme fait la part belle à l'imaginaire de la fillette.

- ▶ **LE LIVRE À L'ÉCOLE**, de Cédric Ramadier, Ed. L'École des loisirs C1
- ▶ **AU DODO LES ANIMAUX !** de Orith Kolony, Ed. Actes sud junior, C1 C2
- ▶ **NOUS, ON VA À LA BIBLI EN DINOSAURE**, de Julia Liu, ill. Bey Lynn, Ed. Rue du Monde C1 C2
- ▶ **APOLLINE ET LA VALLÉE DE L'ESPOIR**, de Heng Swee Lim, Ed. Grasset, C2
- ▶ **LES FLEURS SUCRÉES DES TRÈFLES**, de Cédric Philippe, Ed. Memo, C2 C3

## PODCASTS

## Une histoire et... Oli

50 contes pour les 5-8 ans, imaginés et racontés par de nombreux auteurs connus tels que Chloé Delaune, Katherine Pancol, Zep, Delphine de Vigan, Guillaume Meurice, Alain Mabanckou, Claude Ponti, Omar Sy, Eric Emmanuel Schmitt ou Leïla Slimani...

Cette playlist d'épisodes d'une dizaine de minutes chacun est à écouter gratuitement sur le site de France Inter.

▶ [WWW.FRANCEINTER.FR/EMISSIONS](http://WWW.FRANCEINTER.FR/EMISSIONS)

## MANIFESTE

## Superpouvoirs

Les livres donnent des superpouvoirs : un manifeste dans lequel les auteurs de l'École des loisirs font la part belle aux librairies, ces lieux essentiels pour la culture, le partage, l'échange, le vivre ensemble.

▶ À retrouver **EN LIBRAIRIE DÈS LE 2 SEPTEMBRE**.

## INTERVIEW

## Journées européennes du patrimoine\*

## QUE REPRÉSENTENT LES JOURNÉES DU PATRIMOINE POUR UNE VILLE COMME LA COURNEUVE ?

Le patrimoine, ce sont les traces du passé qui nous parviennent, donc par définition, il y en a partout. Mais ici le patrimoine prend des formes plus discrètes que dans d'autres endroits, notre but est donc de le rendre visible aux habitants. La Courneuve, comme l'ensemble de l'Agglomération est classée ville et pays d'art, ce qui reconnaît que le patrimoine, ce ne sont pas que les « vieilles

pierres ». Les traces laissées par l'ouvrier métallurgiste des années 20 ont autant d'intérêt que la villa de maître. Les JEP sont l'occasion de faire partager ce patrimoine aux habitants.

## QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DE CE TRAVAIL DE PARTAGE ?

Sans monument remarquable, il faut revenir sur des choses cachées : si l'histoire antique ou médiévale de la ville est masquée, il faut la rendre lisible pour permettre aux habitants de s'approprier la



## REVUE

## Dong

Dong, une revue pour les collégiens dans laquelle les plus grands du C3 peuvent aussi trouver des articles qui

mettent les filles à l'honneur : footballeuse du FC Nantes, une compagne-couvreuse, une photographe, une prof, ou encore l'autrice Marie Desplechin...

▶ **EN LIBRAIRIE DÈS LE 26 AOÛT**, pour une rentrée combative !

## EXPO

## Soleils noirs

À l'occasion de l'exposition poétique et sensorielle consacrée au noir, de l'Égypte à Soulages, le Louvre Lens donne la parole aux enfants : comment les plus jeunes voient-ils les œuvres du musée ? Inspirant ! À retrouver sur le site officiel et la page Facebook du musée, de même que l'exposition et les œuvres de la galerie du temps. Des ateliers sont également disponibles en ligne.

▶ [WWW.LOUVRELENS.FR](http://WWW.LOUVRELENS.FR)



De l'Égypte à Soulages, l'épopée de la couleur noire  
**SOLEILS NOIRS**  
EXPOSITION  
23 MARS 2020 - 23 JANVIER 2021

©ERIK NEGREL



## BIO

**Mikael Petitjean**, chargé du Patrimoine à La Courneuve

territoire étant alors très divers, il faut travailler avec ces différents rapports et voir comment parler de ce territoire à tous.

## QUELLES INITIATIVES FAVORISENT CES ÉCHANGES ?

Pour les familles, un atelier autour d'un jeu de société fait découvrir l'histoire et le patrimoine de La Courneuve. Pour les scolaires, nous proposons la visite d'une friche industrielle emblématique de la ville.

\* 19 et 20 septembre 2020  
PROPOS REcueillis PAR MARION KATAK

Cher.es Enseignant.es,

Tout simplement **Merci et Bravo !**

Comme toujours **Initiatives.fr**, le spécialiste des actions de financement des projets scolaires, **innove, se mobilise et vous soutient** dans la réalisation de vos projets toujours au **TOP** pour vos élèves !

Cette année plus que jamais, nous allons **vous épauler grâce à nos Coups de Boost** : **100% reprise des invendus, zéro frais de port, la livraison directe chez les parents** et + encore sur **initiatives.fr**

Vous pouvez compter sur nous !

*Frank Vallée*

Directeur d'Initiatives

## SAUVEZ DES ENFANTS AVEC NOUS !

**initiatives** *Partenaire de cœur*

Sur le Vendée Globe, le bateau **Initiatives-cœur** défie les océans au profit de **Mécénat Chirurgie Cardiaque** pour sauver des enfants malades du cœur.

Dès le 8 novembre, suivez le **TOUR DU MONDE EN SOLITAIRE** sans escale, sans assistance sur **initiatives-coeur.fr**

**EMBARQUEZ VOS ÉLÈVES DANS L'AVENTURE ! >>>**

Demandez votre kit pédagogique sur : [initiatives-coeur.fr/pedagogie](http://initiatives-coeur.fr/pedagogie)



Le kit contient : 1 carte géante du parcours, 35 maquettes du bateau, 1 fichier pédagogique cycle 3 et 1 poster.

# Réchauffement : un climat incertain

La Convention Citoyenne pour le Climat a fait 149 propositions qui ont « inspiré » au gouvernement de premières mesures réglementaires.

La Convention Citoyenne pour le Climat (CCC), c'est 150 citoyens, des semaines de débats et 149 propositions à la fin juin. Elle avait pour mission de proposer des mesures pour « réduire d'au moins 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 dans le respect de la justice sociale ». Les propositions s'attaquent aux grands secteurs émetteurs de CO<sub>2</sub> : l'alimentation et l'agriculture, les transports, le logement, la production et le travail, et la consommation. Quatre d'entre elles nécessitent de modifier la Constitution. La Convention vise à la fois l'établissement de normes restrictives (contre le suremballage ou en renforçant la police et la justice environnementales), le financement et les mesures sociales (en supprimant les taxes sur les ordures ménagères, en établissant un bonus sur les cantines bio ou en visant 50% d'exploitations agricoles bio) et la pédagogie pour engager les citoyens et citoyennes (par exemple en affichant les scores « carbonés » sur les marchandises).

### JOKER MENTEUR

Emmanuel Macron s'est accordé trois jokers. Des mesures emblématiques comme la limitation à 110 km/h sur

autoroute ou la taxation de 4% des dividendes des entreprises qui en versent plus de 10 millions d'euros par an ont été d'emblée balayées par le président. Bruno Le Maire a lui aussi pris ses distances avec l'idée d'interdire la publicité sur les produits les plus émetteurs de CO<sub>2</sub> et veut plutôt « réexaminer » l'extension des aéroports là où la CCC suggère une interdiction pure et simple. De plus, de nombreux filtres, notamment lors de la formulation juridique, peuvent dénaturer le projet global. Le crime d'écocide est, quant à lui, renvoyé à des décisions européennes.

### MESURES CONCRÈTES

Avant un projet de loi en 2021, le gouvernement a annoncé des premières mesures réglementaires à l'issue du

conseil de défense écologique du 27 juillet. Beaucoup concernent la rénovation thermique des bâtiments responsable de 20% des gaz à effet de serre. La performance énergétique sera un critère de la « décence » d'un logement et le remplacement des chaudières à fuel et au charbon sera obligatoire et aidé. Le chauffage extérieur devrait aussi être interdit sur l'espace public. Une commission nationale d'aménagement commercial devra être saisie par les préfets pour tous les nouveaux projets de zones commerciales en périphérie des villes susceptibles de détruire des terres agricoles ou des espaces naturels. Les projets de deux parcs naturels régionaux ainsi qu'une réserve nationale ont quant à eux été confirmés. VIRGINIE SOLUNTO



# “La machine ne doit pas réduire la relation humaine”

## UNE NOTE DE LA DEPP ANALYSE LES EFFETS DU CONFINEMENT. QUE FAUT-IL EN RETENIR ?

**MARC BABLET :** Ce qui est frappant quand on lit cette note de la DEPP, c'est qu'elle titre sur la satisfaction des professeurs vis-à-vis des apprentissages des élèves. 77% des enseignants du premier degré disent que les élèves ont appris de manière satisfaisante pendant la période du confinement. Les parents des collégiens et lycéens confrontés à la pratique de l'enseignement disent que les activités scolaires proposées ont été très profitables ou assez profitables. Il n'a échappé à personne que c'est avant tout le fruit du travail enseignant, le ministère ayant donné les règles sanitaires et quelques outils.

## LES DIFFÉRENTS OUTILS MIS À DISPOSITION PAR LE MINISTÈRE ONT-ILS ÉTÉ SUFFISANTS ?

**M.B. :** Les enseignants sont les mieux à même de répondre à cette question, la note de la DEPP ne dit rien du sujet qui risquerait de mettre en difficulté le ministre, en revanche le dossier, beaucoup plus complet, donne des informations sur ce sujet. Les enseignants du premier degré disent avoir en priorité utilisé des ressources propres ou celles de collègues (93%). Les ressources institutionnelles viennent loin derrière : l'opération du CNED ne recueille que 17% d'usage déclaré. En outre, l'opération « nation apprenante » ne recueille que 13%.

## LE DÉCROCHAGE DES ÉLÈVES A ÉTÉ TRÈS LIMITÉ SELON JEAN-MICHEL BLANQUER, EST-CE LA RÉALITÉ ?

**M.B. :** On peut difficilement croire que le ministre dispose d'études sérieuses à ce sujet. Cela ne l'a pas empêché de communiquer sur 4% sans précisions quant aux niveaux scolaires concernés, aux réalités sociales et territoriales, à la temporalité.

Or, le dossier de la DEPP montre que dans le premier degré, les enseignants pensent avoir eu 6% de décrocheurs (10% en éducation prioritaire). Ils sont sans doute plus près de la réalité mais il faudrait distinguer les périodes notamment avant ou après les congés de printemps.

## LE CONFINEMENT A-T-IL ACCRU LES DIFFICULTÉS DES ÉLÈVES DE MILIEU POPULAIRE ?

**M.B. :** Ce qui est le plus clair dans l'étude de la DEPP est que les écarts sociaux ont été encore davantage révélés par cette période, notamment au niveau de l'éducation prioritaire et du lycée professionnel. Les élèves de milieux populaires sont ceux qui ont le plus besoin de l'enseignant pour soutenir leur motivation et leur concentration sur les apprentissages scolaires. L'enseignement à distance ne peut leur être favorable.

## QUELLES LEÇONS TIRER DE CETTE CRISE SI DES ÉCOLES DEVAIENT À NOUVEAU ÊTRE FERMÉES ?

**M.B. :** La principale leçon à tirer concerne la façon de piloter le système éducatif. On ne peut continuer avec cette manière autoritaire et descendante. Il faut un pilotage éclairé par les données de la recherche et par le dialogue social qui ait pour principal but d'aider et soutenir ceux qui sont au contact des élèves afin que ceux-ci apprennent. Le pouvoir ne doit pas dire ce qu'il faut faire. Il doit donner les orientations politiques et soutenir leur mise en œuvre. Il devrait davantage contribuer à soutenir les personnels pour les aider à lutter contre le décrochage et les inégalités.



**BIO**  
Marc Bablet, IA-IPR et ancien responsable de l'éducation prioritaire au ministère, analyse l'enquête de la DEPP\* (Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance)

“La principale leçon à tirer concerne la façon de piloter le système éducatif. On ne peut continuer avec cette manière autoritaire et descendante.”

Le ministre va vouloir profiter de la crise pour développer la formation numérique des élèves mais aussi des enseignants. Il est inacceptable de faire croire que des outils techniques peuvent remplacer des relations humaines. Les élèves n'apprennent pas mieux avec de prétendues individualisations des enseignements via le numérique. La machine ne doit pas réduire la relation humaine dont la crise a montré l'importance pour mobiliser tous les acteurs sur l'éducation. Tout au contraire comme le porte Bernard Charlot dans « Éducation ou barbarie », face aux logiques de concurrence et de compétition pour la performance, face à la cyberculture, aux prétentions du transhumanisme, il faut réintroduire la question de l'homme dans les débats sur l'éducation.

\* « Crise sanitaire de 2020 et continuité pédagogique : les élèves ont appris de manière satisfaisante ».

PROPOS RECUEILLIS PAR LILIA BEN HAMOUDA

casden

La banque coopérative de la Fonction publique

« COMME NOUS, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE ! »

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles



PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE **+**

CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n°07 027 138 • BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 – Siren n° 493 455 042 – RCS Paris – Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Crédit photo : © Roman Jehanno • Conception : Insign 2020 • Merci à Carmen, Élise et Matthieu, professeurs des écoles, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.

mgen\*

GRUPE vyv

mgen\*

GRUPE vyv

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

# J'AI CHOISI MGEN

MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE

Perrine Laffont a choisi MGEN pour son action en faveur du sport et de la santé. MGEN une protection santé performante et d'authentiques valeurs de solidarité.

**PERRINE LAFFONT**  
CHAMPIONNE OLYMPIQUE DE SKI DE BOSSES,  
3 FOIS VICTORIEUSE DE LA COUPE DU MONDE

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Fila, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. Siège social : 3 square Max-Hymans -75748 Paris CEDEX 15.

www.antigelagency - 01 974 - juillet 2020 - © Hervé Thouroude - Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle.